

**PROCES VERBAL**  
**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 OCTOBRE 2025**

Date de convocation du Conseil Municipal : 15/10/2025

*Présents* : M. ARTIGAU - Mme BORDES - M. CAZAUX - M. FERRAN - Mme FONDEVILLE  
- M. GALLINA - M. LASSALLE - Mme MARTINEZ - Mme PONTAC - M. ROCCA

*Excusés* : M. LACROIX - M. LEMAITRE - Mme LEPOIVRE

*Absente* : Mme LOUBENS

M. Ferran est nommé secrétaire

**Ordre du jour:**

- Procès verbal de la réunion du 8 septembre 2025
- Délibération portant désignation de la coupe de bois en forêt communale du Pilhat
- Délibération portant sur un don à la commune de Montaut-les-Créneaux
- Délibération relative aux travaux au cimetière lieu-dit Au Clot
- Décision modificative : approvisionnement du compte n°21
- Questions diverses
- Paroles aux adjoints

**PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU 8 SEPTEMBRE 2025**

Approuvé à l'unanimité

**COUPE DE BOIS**

Approuvé à l'unanimité

L'Office National des Forêts demande de définir la destination de la parcelle de bois n°5a (volume estimé à 224m<sup>3</sup>) soit en coupe affouagère soit en vente par adjudication.

Une coupe affouagère ayant eu lieu en 2024.2025, le conseil municipal décide de la vente sur pied d'arbres de la parcelle 5a par adjudication.

**DON A LA COMMUNE**

Approuvé à l'unanimité

Monsieur le Maire informe qu'une personne désirant restée anonyme souhaite verser un don de 25 000 € à la commune dédié à l'aménagement des allées du cimetière Au Clot (partie ancien cimetière).

Le conseil municipal accepte de recevoir le don. La somme sera imputée au compte 10251 du budget.

**TRAVAUX AU CIMETIÈRE LIEU-DIT AU CLOT**

Approuvé à l'unanimité

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise Spie Batignolles Malet d'un montant de 25 000 € HT pour l'aménagement des allées du cimetière (partie dite ancien cimetière) au lieu-dit Au Clot : transformation de l'allée principale en revêtement grave émulsion calcaire et pour les contre-allées : terrassement, pose de géotextile et de grave 0/20 calcaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Approuve les travaux de transformation des allées du cimetière Au Clot à effectuer en 2025 et le devis de Malet,
- Autorise Monsieur le Maire à signer le devis.

Le devis des travaux respecte le montant du don. Il n'est pas envisagé de réaliser les contre-allées en grave émulsion et donc d'engager de nouvelles dépenses au cimetière Au Clot. Un devis sera demandé pour améliorer l'entrée du cimetière de Malartic.

## **DÉCISION MODIFICATIVE : APPROVISIONNEMENT DU COMPTE N°21**

Approuvé à l'unanimité

Le conseil municipal approuve l'approvisionnement du compte budgétaire n°21 pour financer les travaux d'aménagement des allées du cimetière Au Clot. Diminution sur compte 23 et augmentation sur compte 21 de 15 000 €.

### **Divers**

L'entreprise Guerrier a établi un devis de 490 € HT d'élagage au lamier d'arbres situés sur différents sites dont sur le chemin du Malartic, vers la chapelle de Biane, route de Nougroulet. Le devis est accepté. Voir si possibilité d'élaguer les sapinettes dessous la salle des sports, vers RD 272.

### **Parole aux adjoints**

Mme Pontac :

- Trigone à réaliser un schéma directeur en alimentation d'eau potable décrivant les actions réalisées dont le renouvellement de partie du réseau d'adduction d'eau potable et les actions à venir dont la mise en place de télé-relève des compteurs.
- Le SICTOM va mettre à disposition gratuite des composteurs alimentaires aux habitants (en attente de date).

Séance levée